

Equipier de Première Intervention Sécurité Incendie

PUBLIC CONCERNÉ

- Formation destinée au personnel désigné par le responsable d'établissement, conformément au code du travail et aux règles de l'APSAAD.
- Nombre de participants : 6 minimum et 12 maximum

PRE-REQUIS A LA FONCTION

- Aucun

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Donner l'alerte rapidement
- Utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un feu
- Connaître le signal d'alarme, les cheminements et la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation
- Désigner le personnel, connaître leurs missions, les techniques et les consignes de sécurité

REFERENCES REGLEMENTAIRES

• CODE DU TRAVAIL :

Art. R 4227-39 du code du travail : « Les chefs d'entreprises doivent prendre les mesures nécessaires pour que tout début d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu. Ces exercices et essais périodiques doivent avoir lieu au moins tous les six mois. »

• OBLIGATION DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL :

Assemblée Plénière des sociétés d'Assurances

Dommages : APSAD Règle R6

Chapitre 4 : En période activité, 10% de l'effectif par secteur de façon à pouvoir réunir deux E.P.I en moins d'une minute dans un secteur.

Chapitre 6 : Les équipiers de première intervention doivent recevoir une formation particulière, à la fois théorique et pratique, sur la prévention et la lutte contre l'incendie.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Support audiovisuel
- Bac à feu écologique
- Différents types d'extincteurs

VALIDATION

- Attestation de formation



CONTENU PÉDAGOGIQUE

MODULE INCENDIE :

Partie Théorique :

- Les missions de l'E.P.I.
- La réglementation
- Les conséquences et les causes d'un incendie dans la société
- Le triangle du feu
- L'alerte et alarme
- Les modes de propagation du feu
- La différence entre un feu et un incendie (la règle des 3 mn)
- Les classes de feu
- Les différents types d'extincteurs et leurs rôles
- L'effet des produits extincteurs sur un feu
- Les règles de sécurité sur les extincteurs
- Distances d'attaque du feu
- Le permis de feu

Partie Pratique :

- Apprentissage de l'extinction de divers types de feux par une mise en situation
- Exercice des modes de propagation des fumées dans un local, à l'aide d'un fumigène

MODULE EVACUATION :

Partie Théorique :

- Techniques d'évacuation par rapport aux bâtiments
- La définition et missions d'un guide, d'un serre-file et du chargé de sécurité
- Conséquences d'une victime pour l'entreprise
- Les fumées et l'homme
- Les consignes de sécurité

Partie Pratique :

- Visite du site
- Le dégagement d'une victime dans un local enfumé clos

INTERVENANT : Formateur SSIAP

LIEU DE FORMATION

Sur site, Intra-entreprise dans une salle adéquate mise à disposition par l'entreprise et à l'extérieur pour les exercices pratiques ou à l'Institut EUROSECURIMED à Béziers.